



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 novembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Mobilité et des Travaux publics et à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Les grands chantiers autoroutiers et surtout le chantier de longue durée sur l'A3, reliant Luxembourg à la frontière française, sont le théâtre d'accidents fréquents entre autres dus à des excès de vitesse.

- Nous aimerions dès lors savoir des membres du gouvernement quelle est la fréquence du déploiement de radars fixes respectivement de radars mobiles sur les grands chantiers autoroutiers ?
- Combien de conducteurs de véhicules (autos, motos, camions) ont été flashés et verbalisés endéans les trois dernières années ?
- Quel est en général le dispositif en matière de radars sur les grands chantiers routiers ?
- Quels moyens sont engagés (radars fixes, radars mobiles, voitures-radar banalisées) et quel en est le nombre ?
- Est-il prévu de recourir à d'autres moyens préventifs et répressifs pour lutter contre ces excès de vitesse ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Dan Biancalana
Député